

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis – Belvédère
Identifiant Unique 0001629N

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2024 RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers individuels de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2023, sur les conventions entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Groupe MAGHREBIA sur l'exercice 2023 et le Rapport des Commissaires aux comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport de Gestion du Groupe dans son intégralité ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2023, comme suit :

	Bénéfice 2023	27 848 801,021 DT
+	Report à nouveau antérieur	<u>7 887,889 DT</u>
	Premier reliquat	27 856 688,910 DT
-	Réserve légale	<u>0,000 DT</u>
	Deuxième reliquat	27 856 688,910 DT
-	Réserve pour Fonds social	<u>250 000,000 DT</u>
	Troisième reliquat	27 606 688,910 DT
-	Réserves facultatives	<u>13 650 000,000 DT</u>
	Quatrième reliquat	13 956 688,910 DT
-	Dividendes (3,100 dt par action)	<u>13 950 000,000 DT</u>
	Cinquième reliquat	6 688,910 DT
-	Report à nouveau	<u>6 688,910 DT</u>
	Sixième reliquat	0,000 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2023 à partir du 5 juillet 2024. Le montant du Dividende est fixé à 3,100 DT par action.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2023 à dix mille (10 000) dinars bruts par Administrateur.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2023 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2023 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations pour l'exercice 2023 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du 3ème mandat du Commissaire aux Comptes, la Société FMBZ KPMG Tunisie, représentée par M. Moncef Bousannouga Zammouri et conformément aux dispositions de l'article 13 bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 25 des statuts de la Société ASSURANCES MAGHREBIA, décide de renouveler le mandat de la société précitée représentée par Mme Emna RACHIKOU pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte de la décision de l'Assemblée Elective, décide d'entériner la nomination de M. Mokhtar CHENITI en tant qu'administrateur représentant des actionnaires minoritaires.
Son mandat est fixé pour une durée de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M. Ahmed Farhat BENGHAZI en tant qu'administrateur indépendant. Son mandat est fixé pour une durée de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leur cours sur le marché. L'Assemblée délègue au Conseil d'Administration la décision de fixer les modalités de rachat.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

Actifs	31/12/2023			31/12/2022 *
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	141 703	93 473	48 230	67 305
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	2 778 185	2 108 609	669 575	317 781
	2 919 888	2 202 082	717 806	385 086
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	7 543 541	6 063 646	1 479 895	1 003 878
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	2 588 940	1 467 826	1 121 114	621 158
	10 132 481	7 531 473	2 601 009	1 625 036
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	9 904 729	3 561 750	6 342 979	6 469 303
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	20 992 645	9 420 094	11 572 551	11 916 059
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Parts dans des entreprises liées	22 685 068		22 685 068	19 506 295
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions et autres titres à revenu variable	88 907 564	3 208 557	85 699 007	68 543 100
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	212 440 010	169 869	212 270 141	204 297 265
AC334 Autres prêts	3 242 513		3 242 513	2 756 852
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	941 885		941 885	909 584
	359 114 413	16 360 269	342 754 144	314 398 459
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	16 886 468		16 886 468	16 279 415
AC531 Provisions pour sinistres	43 925 988		43 925 988	30 363 486
AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage	765 053		765 053	586 785
	61 577 509		61 577 509	47 229 686
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	30 933 074		30 933 074	27 195 401
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	61 445 616	38 627 037	22 818 579	21 718 873
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance *	5 176 347	413 043	4 763 304	5 226 921
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	240 043		240 043	422 898
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 762 261		6 762 261	6 346
AC633 Débiteurs divers	13 375 364	3 257 773	10 117 591	13 628 442
	117 932 705	42 297 853	75 634 852	68 198 882
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	10 978 388	4 580 472	6 397 916	3 315 478
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	6 377 599		6 377 599	6 190 736
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	9 497 578	473 631	9 023 946	8 779 073
AC733 Autres comptes de régularisation	3 297 612		3 297 612	2 527 094
	30 151 176	5 054 103	25 097 073	20 812 380
Total de l'actif	581 828 173	73 445 781	508 382 392	452 649 530

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	31/12/2023	31/12/2022 *
Capitaux propres		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	65 344 340	51 352 661
CP4 Autres capitaux propres	19 073 651	19 073 651
CP5 Résultats reportés	6 689	7 888
Total des capitaux propres après affectation	129 424 680	115 434 200
Passif		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	988 691	943 632
PA23 Autres provisions	988 691	943 632
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	53 958 170	50 446 250
PA331 Provisions pour sinistres	199 844 344	179 018 953
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	4 440 900	3 863 849
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	5 065 053	4 886 785
PA361 Autres provisions techniques	1 970 990	1 941 691
	265 279 458	240 157 528
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	30 867 066	24 764 934
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 910 133	8 401 837
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance *	39 887 222	34 037 351
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	855 965	851 338
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 167 313	5 960 865
PA634 Crédoiteurs divers	26 407 258	20 946 226
	81 227 891	70 197 618
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	440 242	1 108 807
PA712 Autres comptes de régularisation passif	154 365	42 810
	594 607	1 151 617
TOTAL DU PASSIF	378 957 712	337 215 329
Total des capitaux propres et du passif	508 382 392	452 649 530

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 - AGO du 31 Mai 2024 (exprimé en dinars)

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2023									
Avant affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	43 530 000	3 414 340	7 888	27 848 801	143 374 680
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 31-05-2024					13 650 000	250 000	-1 199	-13 898 801	0
Dividendes à distribuer								-13 950 000	-13 950 000
Soldes au 31/12/2023									
Après affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	57 180 000	3 664 340	6 689	0	129 424 680

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSURANCES MAGHREBIA

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES EXERCEES ACTUELLEMENT (pour les personnes physiques) / PRINCIPALE ACTIVITE EXERCEEE PAR LA SOCIETE (Cas des Personnes morales)	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
M. Mohamed Nabil ESSASSI	-	2023-2025	Président du Conseil d'Administration	PDG DE L'UNION FINANCIERE HOLDING S.A ET DE LA SOCIÉTÉ SAFI S.A	Président du Conseil de : La Société Assurances Maghreb SA, La société Assurances Maghreb Vie SA La société CODWAY S.A La Société Union Financière S.A Membre des Conseils d'Administration : La société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, La société CAVEO AUTOMOTIVE SL, La société CAVEO AUTOMOTIVE SPAIN, La société SICAME La société RESENS SA. La société SMC La société SIAV La société Maghreb Immobilère La société Maghreb Financière SICAR La société HYDROMECA S.A, La société BOURAK immobilière La société CARAVEL S.A, La société A B V TUNISIE S A, La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM,
UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 POSTES)	POSTE 1 : représenté par M. Mohamed Nabil ESSASSI	2023-2025	Administrateur	HOLDING	Postes occupés par Mme Ynen JEMAA Directeur Général : La société Union Financière Membre des Conseils d'Administration : La société Assurances Maghreb,

	POSTES 2 ET 3 : représentés par Mme Ynen JEMAA				La société Assurances Maghreb Vie, La société Union Financière Holding S.A, La société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA, La société CAVEO AUTOMOTIVE SL, La société SICAME S.A, La société RESENS SA, La société SMC SA, La société SIAV SA, La société SAFI SA La société Maghreb Financière SICAR La société HYDROMECA S.A, La société BOURAK immobilière La société CARAVEL S.A, La société A B V TUNISIE S.A, La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM ET HOTELIERE EL HAMMAM,
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET	-	2023-2025	Administrateur	Responsable auprès de la Banque Populaire Atlantique France	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH	-	2023-2025	Administrateur	-	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
M. Pierre VASSEROT	-	2023-2025	Administrateur Indépendant	Directeur des Opérations – ASSURANCES ORNIKAR	-
M. Ahmed Farhat BENGHAZI	-	2024-2026	Administrateur Indépendant	Associé gérant ABG Tunisie	Président du Conseil d'Administration de la Société MAGASIN GENERAL Membre du Conseil d'Administration de la Société TIB Administrateur indépendant de la Société Enda Cash Membre du Conseil d'administration de la Société CHO
M. Mokhtar CHENITI	-	2024-2026	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Président Directeur Général de la Société TCV	Membre du Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Transport Terrestre

				Gérant de la société S.I.M.C	Membre du Conseil d'Administration de la Société MEDICARS
--	--	--	--	------------------------------	---